# Plan Local d'Urbanisme

## Commune de
# Vittefleur

## Plan de zonage

document approuvé
par le conseil municipal
du 16 septembre 2016

échelle 1/5000
juin 2016

© IGN BD TOPO® V2, licence n°2009/CINO34-4 CCCA
© IGN BD ALTI®, licence n°2003/CUGN-0045 CCCA
© Direction Générale des Impôts Cadastre. Droits Réservés - 2009
Reproduction interdite

chargé d'études :

***PERSPECTIVES***
***Gauvain ALEXANDRE urbaniste OPQU***

### Légende du PLU

- Zone urbaine Uc (zone centrale et d'équipements)
- Zone urbaine Uh (bourg)
  ..... Us (équipements sportifs)
- Zone urbaine Uf (parc de loisirs)
  ..... Uy (activités)
  ..... Uz (terrain d'aviation)
- Zones à urbaniser AUh (habitat)
- Zone agricole A
- Zone naturelle et forestière N
- STECAL
  - At (camping)
- Zone affectée par un risque d'effondrement de cavité souterraine
- Zone affectée par un risque d'inondation par ruissellements
- Continuité écologique à préserver en application du III.5° de l'article L123-1-5 du CU (L151-23 après le 01/01/2016)
- Eléments de paysage, monuments, sites et secteurs à protéger en application du III.2° de l'article L123-1-5 CU (L151-19 après le 01/01/2016)
- Zone humide à protéger en application du III.2° de l'article L123-1-5 CU (L151-23 après le 01/01/2016)
- Espace boisé classé en application de l'article L130-1 CU (L113-1 après le 01/01/2016)
- Alignement classé en application de l'article L130-1 CU (L113-1 après le 01/01/2016)
- Bâtiment pouvant changer de destination : 8ème et 9éme alinéa du 6° de l'article L123-1-5 CU (L151-12 après le 01/01/2016)
- périmètre d'application du PPRI

### Liste des emplacements réservés
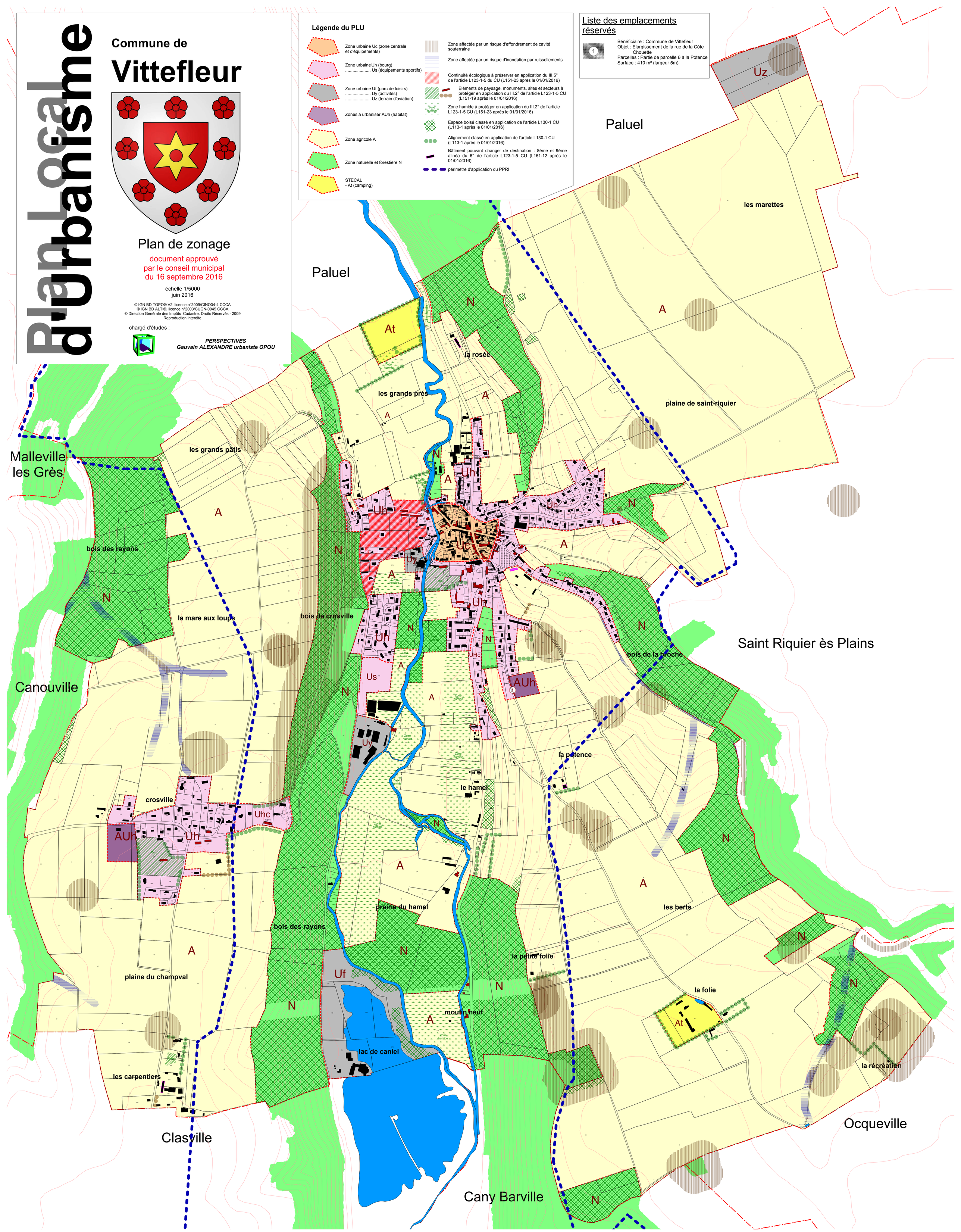
1 — Bénéficiaire : Commune de Vittefleur
Objet : Elargissement de la rue de la Côte Chouette
Parcelles : Partie de parcelle 6 à la Potence
Surface : 410 m² (largeur 5m)